



RAPPORT ANNUEL 2001-2002

Commission d'évaluation de la qualité
de l'éducation postsecondaire

NOTRE MANDAT

De nouveaux choix en matière d'éducation donnent lieu à de nouvelles possibilités pour les Ontariens

Le mandat de la Commission d'évaluation de la qualité d'éducation postsecondaire est d'examiner toutes les applications déposées par des établissements publics et privés en vue d'obtenir le consentement ministériel à des programmes menant à des grades aux termes de la Loi de 2000 favorisant le choix et l'excellence au niveau postsecondaire. La Commission fait ensuite des recommandations au ministre de la Formation, des Collèges et des Universités.

En remplissant son mandat, la Commission facilite l'élargissement des possibilités d'éducation postsecondaire tout en maintenant le haut niveau de qualité afin d'aider les Ontariens à demeurer à la fois bien à jour et concurrentiels dans l'économie mondiale.

L'oeuvre de la Commission contribue à l'élargissement du nombre d'établissements offrant des programmes, de la gamme des programmes offerts et du nombre de places disponibles. En donnant aux étudiants davantage de choix pour cultiver leurs compétences professionnelles et personnelles, la Commission les aidera à préparer le succès de leurs vies personnelles et de leurs carrières. C'est sur ce succès que se fondera la prospérité future de l'Ontario.

NOTRE ENGAGEMENT

L'excellence que l'Ontario attend... et mérite

- Adopter des normes fortes pour les grades des programmes de tous les niveaux : baccalauréat, maîtrise et doctorat;
- Établir des balises pour l'évaluation des demandes en comparaison avec les normes;
- Choisir des experts hautement qualifiés pour les groupes d'évaluation, les comités d'étude de l'organisation et les comités consultatifs;
- Définir les critères et les procédures relatifs à la qualité des programmes; et
- Tenir les demandeurs responsables de leurs propres engagements vis-à-vis des résultats d'apprentissage, en commençant par le processus de demande, puis par des examens continuels du rendement lors de nouvelles demandes de consentement ministériel.

NOTRE APPROCHE

Indépendance, transparence et responsabilité

Dans les conseils qu'elle fournit au ministre de la Formation, des Collèges et des Universités, la Commission est indépendante et rend compte aux étudiants, aux parents, aux employeurs, aux établissements postsecondaires et au grand public.

Afin de maintenir le niveau de confiance de ses intervenants, la commission est soumise à un processus d'examen à la fois expéditif et transparent. Tous les programmes sont soumis à examen par des experts indépendants et doivent être conformes à des directives intégralement documentées en ce qui a trait aux résultats d'apprentissages visés, aux objectifs et aux normes.



L'Ontario jouit d'abondantes ressources naturelles; il n'y a cependant pas de plus grandes ressources que le talent de ses habitants — et l'éducation postsecondaire puise sa raison d'être dans le développement et la réalisation de ce talent.

Voilà l'esprit qui anime la Loi de 2000 favorisant le choix et l'excellence au niveau postsecondaire. Cette loi — par laquelle la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire a été créée — aide à élargir la gamme de possibilités d'éducation postsecondaire de l'Ontario, tout en établissant et en maintenant des normes de haut niveau auxquelles les Ontariens s'attendent, et qu'ils méritent.

Afin d'élargir l'offre, nous avons créé de nouvelles possibilités permettant aux universités privées et aux Collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario d'offrir des programmes menant à des grades. Afin de maintenir le haut niveau de qualité, nous avons formé la Commission — un groupe d'experts réellement indépendant qui examine toutes les demandes visant à offrir des programmes menant à des grades en vertu de la Loi et fait des recommandations au gouvernement.

La première année de la Commission a eu pour résultat un nombre impressionnant de réalisations : de l'établissement de critères et de procédures en consultation avec les intervenants, jusqu'à la supervision du premier tour du concours pour les programmes d'études appliquées devant être offerts par les Collèges de l'Ontario.

Je suis ravie de présenter mes félicitations et ma reconnaissance à la Commission et à son Secrétariat pour cette excellente première année. Ensemble, nous donnons naissance à de stimulantes possibilités d'éducation qui permettront aux Ontariens de demeurer à la fois bien à jour et concurrentiels dans l'économie mondiale.

DIANNE CUNNINGHAM

ministre de la Formation,
des Collèges et des Universités



Il est toujours stimulant de prendre part à une chose nouvelle — en particulier en éducation postsecondaire, un domaine essentiel à la croissance et à la prospérité futures de l'Ontario.

Au cours de son année inaugurale, la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire a joué un rôle clé dans la stratégie du gouvernement visant à élargir les possibilités d'éducation offertes aux Ontariens, tout en maintenant le haut niveau de qualité de notre système d'éducation postsecondaire.

Depuis les tout premières réunions de la Commission en août 2001, nous savions que le succès de notre entreprise dépendrait de notre indépendance, de notre transparence et de notre efficacité à canaliser l'expertise de la Commission, du secrétariat et des évaluateurs pour fournir des conseils de haute qualité à la ministre de la Formation, des Collèges et des Universités.

Je suis très content de nos progrès. Nous avons débattu d'un grand nombre de questions relatives aux politiques et consulté les intervenants, pour en arriver à traduire leurs idées sous la forme de critères et de procédures clairs qui ont été rendus publiques à l'intention de toutes les personnes impliquées. Nous avons également fait des recommandations au ministre en relation avec 22 demandes de programmes appliqués menant à des grades, demandes faites par les Collèges d'arts appliqués et de technologie. Ces démarches importantes sont parmi les premières étapes de la création de nouvelles possibilités d'éducation prometteuses pour les Ontariens.

La Commission désire exprimer sa reconnaissance envers la ministre Dianne Cunningham pour son soutien, son enthousiasme et son attachement personnel à un haut niveau de qualité académique. Je souhaite également remercier le sous-ministre et la sous-ministre adjointe pour leur soutien, y compris le soutien qu'ils ont fourni aux membres du personnel de Juillet à Septembre afin de permettre à la Commission de débiter ses activités. Bien entendu, les succès de cette première année auraient été impossibles sans l'apport exceptionnel du Secrétariat sous la gouverne de Don Baker.

En terminant, je désire exprimer ma reconnaissance personnelle à mes collègues de la Commission, pour avoir démontré un tel dévouement et dispensé un travail si intensif au cours de cette étape crucial qu'a été notre période de constitution. Mes collègues ont apporté leurs connaissances riches et variées à notre équipe, et leur sagesse et leur expérience se manifestent dans nos réussites.

Nos portes sont désormais ouvertes — autant au sens propre qu'au sens figuré. En entamant notre seconde année, nous sommes stimulés par la perspective d'examiner les demandes d'un grand nombre de demandeurs d'origines variées — et de continuer notre contribution à la qualité et au choix dans le domaine de l'éducation postsecondaire.

DALE PATTERSON
président



Le poste de directeur m'a intéressé par la perspective d'être impliqué dans la période de formation d'un nouvel organisme public, de façonner le secrétariat soutenant le nouvel organisme et de participer aux discussions sur les activités d'évaluation et d'assurance de la qualité de l'éducation postsecondaire.

Comme je m'y attendais, ceci a été une année intéressante et pleine de défis.

L'une de mes premières responsabilités a été de former le secrétariat et de le transformer en une équipe opérationnelle efficace. À la fin du mois de septembre 2001, quatre conseillères et conseillers principaux en matière de politiques étaient en poste, et ceux-ci ont tous été d'une valeur inestimable dans l'élaboration des politiques et des procédures, pour entreprendre la recherche, pour offrir de l'aide aux demandeurs et dans la coordination des relations avec les intervenants tant potentiels que retenus pour les fonctions d'évaluation de la qualité.

Une autre responsabilité clé était d'identifier les questions de politiques et de procédure que la Commission aurait à considérer. Mes conseils se sont matérialisés dans la version préliminaire d'un guide en août 2001, qui fut transformé en trois guides séparés : un pour les organismes demandeurs publics, un pour les organismes demandeurs privés et un pour le projet pilote de programmes appliqués pour les Collèges d'arts appliqués et de technologie. Chaque guide était assorti de lignes directrices pour le dépôt des demandes et pour les évaluateurs de la qualité des programmes.

Au cours de l'année, la Commission s'est penché sur les demandes des Collèges dans le premier tour (de deux) du concours du projet pilote pour les programmes appliqués menant à des grades. La Commission a recommandé 12 des 22 propositions, ainsi qu'un changement du nom du Brescia College, devenu Brescia University College. Le ministre a approuvé toutes ces recommandations. La Commission a également entamé l'examen de neuf propositions de programmes faites par la University of Ontario Institute of Technology et avons reçu 30 demandes pour le second tour du projet pilote pour les programmes appliqués menant à des grades.

L'existence de la Commission a généré un grand intérêt parmi les demandeurs potentiels, les intervenants et les gouvernements des autres sphères d'autorité. Nous avons fait suite à plusieurs demandes de renseignements et de présentation, entre autres sous la forme de deux ateliers pour les Collège demandeurs.

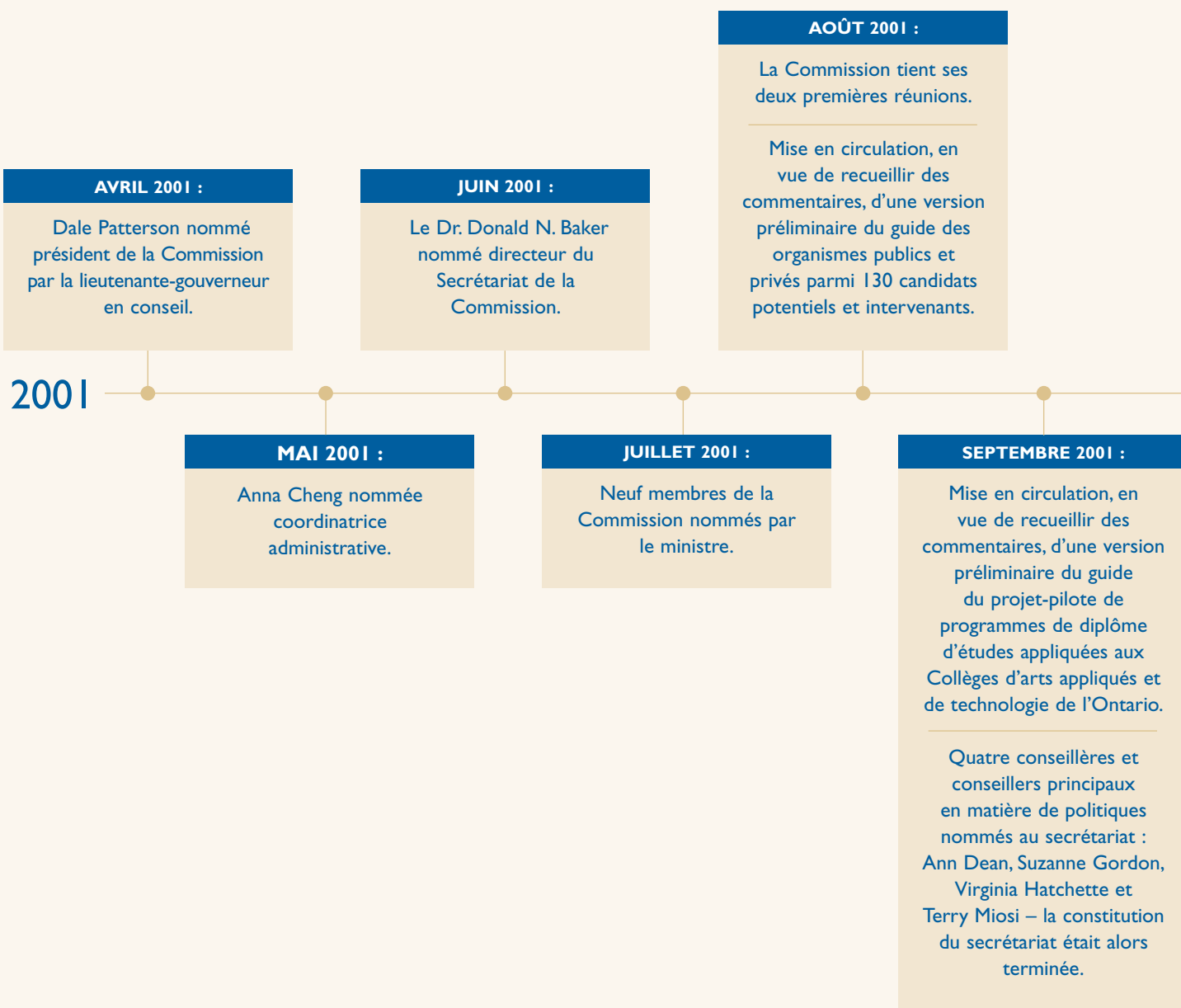
À partir de l'année 2002-03, la Commission était prête à distribuer ses guides et autres documents à tous les demandeurs, ceci permettant l'arrivée des demandes de consentement ministériel de la part des organismes privés et publics.

Les préparations sont terminées. La tâche principale est à l'horizon.

DONALD N. BAKER

Directeur

CRÉER DES PRÉCÉDENTS, ATTEINDRE DES RÉSULTATS



DÉPENSES ENGAGÉES

Dépenses journalières et services	38 775,00 \$
Dépenses de voyage	16 107,70
TOTAL	54 882,70

OCTOBRE 2001 :

Le Guide pour les demandeurs : Collèges d'arts appliqués et de technologie approuvé pour usage régissant le premier tour du concours pour les programmes d'études appliquées pour circulation dans les Collèges.

Mise en circulation, en vue de recueillir des commentaires, d'une seconde version préliminaire du guide des organismes publics et privés demandeurs.

DÉCEMBRE 3, 2001 :

Vingt-deux demandes reçues par le ministère au cours du premier tour du concours du projet-pilote pour les programmes de diplôme et référée à la Commission pour vérification et recommandation.

AVRIL 2002 :

Création des Directives, lignes directrices et modalités ministérielles régissant la demande de consentement ministériel.

Versions définitives du Guide des organismes privés et du Guide des organismes publics approuvées par la Commission.

DÉCEMBRE 2001 :

Guide des organismes publics et privés divisé en deux catégories distinctes : organismes publics et organismes privés.

La Commission recommande des modalités normalisées pour les demandes de consentement ministériel.

MARS 2002 :

La Commission transmet 12 recommandations pour le consentement ministériel dans le cadre du concours du projet-pilote pour les Collèges d'arts appliqués et de technologie.

La Commission recommande le nom de Brescia University College comme nouveau nom proposé pour le Brescia College.

Le ministre accepte la recommandation de la Commission relativement au programme d'études appliquées aux Collèges d'arts appliqués et de technologie Algonquin, Centennial, Conestoga, George Brown, Georgian, Humber, Mohawk, Seneca et Sheridan.

Le ministre accepte la recommandation de la Commission relativement au changement de nom du Brescia College.

2002

RÉTOUR SUR L'ANNÉE

PROJET PILOTE DE CONCOURS

En 2001-2002, le ministre a soumis 22 projets de programmes menant à des grades de baccalauréat appliqués à la Commission pour un premier tour du concours dans le cadre du projet pilote de programmes appliqués menant à des grades dans les Collèges d'arts appliqués et de technologie. Parmi les 22 demandes, jusqu'à douze programmes ont pu être identifiés comme remplissant le mieux les critères de consentement ministériel. Le ministre a recommandé et accepté les programmes suivants :

ALGONQUIN

baccalauréat en affaires appliquées (gestion de chaîne d'approvisionnement pour le commerce électronique)

CENTENNIAL

baccalauréat en sciences de l'information (réseautage informatique et de communications)

CONESTOGA

baccalauréat en technologie appliquée (technologies de fabrication intégrées avancées)

baccalauréat en technologie appliquée (technologies informatiques et des télécommunications)

GEORGE BROWN

baccalauréat en affaires appliquées (finances)

GEORGIAN

baccalauréat en affaires appliquées (gestion automobile)

HUMBER

baccalauréat ès arts appliqués (techniques juridiques)

baccalauréat en affaires appliquées (affaires électroniques)

MOHAWK

baccalauréat en technologies appliquées (automatisation des processus)

SENECA

baccalauréat en affaires appliquées (gestion des services financiers)

baccalauréat en technologie appliquée (assainissement environnemental intégré)

SHERIDAN

baccalauréat ès arts appliqués (animation)

BRESCIA COLLEGE

Le ministre a soumis une demande du Brescia College visant à changer le nom de l'institution pour Brescia University College. Après élaboration de critères d'utilisation du mot « université », la Commission a recommandé l'approbation du changement de nom.

ÉLABORATION DES POLITIQUES

La Commission a établi des critères et des normes pour trois catégories de demandeurs : les Collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, les organismes privés et les organismes publics.

2002-2003 : Pour anticiper

UNIVERSITY OF ONTARIO INSTITUTE OF TECHNOLOGY

- En mars 2002, le ministre a soumis neuf programmes menant à des grades pour la University of Ontario Institute of Technology proposée. La Commission évalue présentement les programmes dans le cadre du second tour du projet pilote.

CLÔTURE DU PROJET PILOTE

- Lors du second tour du projet pilote, la Commission examinera également 30 demandes de programmes appliqués menant à des grades aux Collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

DEMANDEURS PRIVÉS

- Suite à l'approbation des Directives, lignes directrices et modalités ministérielles régissant la demande de consentement ministériel, la Commission prévoit recevoir des demandes d'établissements privés et hors province, et se préparera à traiter ces demandes.



Chef d'entreprise et leader communautaire, **DALE PATTERSON** (président) est le premier président de

la Commission. Il a été désigné par un décret du 25 avril 2001. Diplômé de l'Université York, il est vice-président directeur du Fonds de découvertes médicales canadiennes. Il a été président du conseil d'administration de la Ryerson Polytechnic University et coprésident de l'association provinciale des conseils d'administration des universités. M. Patterson est présentement membre des conseils d'administration de plusieurs organisations, dont le Biotechnology Human Resources Council et la Canadian Venture Capital Association.



MARIETTE CARRIER-FRASER a été nommée membre de la Commission en juillet 2001 par le ministre

de la Formation, des Collèges et des Universités. Mme Carrier-Fraser est éducatrice de carrière et ancienne sous-ministre adjointe du ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. En 1997, elle a reçu le Prix décerné à des éducatrices et éducateurs éminents de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto.



DAVID LEYTON-BROWN a été nommé membre de la Commission en juillet 2001 par le ministre

de la Formation, des Collèges et des Universités. Dr. Leyton-Brown agit au sein du Conseil des études supérieures de l'Ontario, où il prend part à l'évaluation de la qualité des programmes d'études supérieures pour le compte de la province et du Conseil. Il occupait auparavant les postes de doyen de la faculté des études supérieures de l'Université York et de président de la Northeastern Association of Graduate Schools.



SEAN MAXWELL a été nommé membre de la Commission en juillet 2001 par le ministre de la Formation, des

Collèges et des Universités. À cette époque, M. Maxwell faisait des études de droit à l'Université de Toronto, où il a déjà obtenu un baccalauréat spécialisé en relations internationales. Il a occupé un emploi d'été au cabinet Osler, Hoskin & Harcourt LLP à Toronto et y entreprendra un stage en 2002.



MAUREEN J. MORTON a été nommée membre de la Commission en juillet 2001 par le ministre de la Formation, des

Collèges et des Universités. Mme Morton est une avocate de droit commercial qui se spécialise dans le droit des nouvelles technologies depuis 1991. Elle a œuvré chez Fasken Martineau DuMoulin LLP jusqu'en 1994, pour se joindre alors au cabinet Lerner & Associates LLP jusqu'à nomination en tant que vice-présidente des affaires juridiques de l'Autodata Solutions Company, en février 2000.



IAN MUGRIDGE a été nommé membre de la Commission en juillet 2001 par le ministre de la Formation, des

Collèges et des Universités. Dr. Mugridge est professeur adjoint au Centre for Distance Education de l'Athabasca University. Il a été vice-recteur de la British Columbia Open University et a œuvré au sein du corps professoral de la Simon Fraser University.



MARGOT NORTHEY a été nommée membre de la Commission en juillet 2001 par le ministre de la Formation, des

Collèges et des Universités. Dr. Northey occupait anciennement le poste de doyenne de la Queen's School of Business de l'Université Queen's, laquelle s'est mérité un succès international sous sa gouverne. Elle a signé de nombreux livres et articles et a œuvré au sein du corps professoral de l'Université Western Ontario et de l'Université de Toronto. Dr. Northey a démissionné de la Commission en octobre 2001 en raison de ses autres engagements.



WILLIAM ROBSON a été nommé membre de la Commission en juillet 2001 par le ministre de la

Formation, des Collèges et des Universités. M. Robson est vice-président et directeur de la recherche à l'Institut C.D. Howe et enseigne les finances publiques à l'Université de Toronto. Avant de se joindre à l'Institut C.D. Howe en 1988, il a été œuvré en qualité d'économiste à la CIBC Wood Gundy et au ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources.



MICHAEL SKOLNIK a été nommé membre de la Commission en juillet 2001 par le ministre de la Formation, des

Collèges et des Universités. Le professeur Skolnik est professeur en études supérieures et directeur du programme de doctorat en leadership des collèges communautaires à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto. Il y est titulaire de la chaire William G. Davis en leadership des collèges communautaires. En 1990, il a été le premier récipiendaire du Prix de la recherche de la Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur, pour sa contribution exceptionnelle à la recherche sur l'éducation postsecondaire au Canada.



CHRISTINE WESTON a été nommée membre de la Commission en juillet 2001 par le ministre de la

Formation, des Collèges et des Universités. À cette époque, Mme Weston était étudiante en relations publiques au Collège Algonquin d'Ottawa. Elle est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en histoire obtenu à l'Université Queen's, où elle était membre du comité des nominations du département d'histoire.

DONALD N. BAKER, Ph.D., directeur, a occupé des postes stratégiques à trois niveaux différents dans le domaine de l'éducation : comme président du Mount Royal College en Alberta, vice-président des affaires académiques, doyen intérimaire de la Faculté des arts et des sciences de l'Université Wilfrid Laurier, ainsi qu'en qualité de conseiller au Conseil de l'éducation du comté de Waterloo. Il est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en histoire et études internationales (University of British Columbia) et de diplômes de maîtrise et de doctorat en histoire (Stanford University). Il compte à son actif académique deux collaborations à des livres, de nombreux articles et la direction de *Historical Reflections/Réflexions Historiques*. Il a été membre du corps professoral à plein temps à l'Université Wilfrid Laurier, l'Université de Waterloo, la Stanford University et la Michigan State University. Le Dr. Baker a assuré la présidence du Council of Presidents of Public Colleges of Alberta et œuvré au sein du groupe de travail du Conseil des universités de l'Ontario qui a élaboré un projet de stratégie d'éducation à distance pour les universités ontariennes. Il est également l'auteur du rapport sur le transfert des unités d'enseignement entre les universités de l'Ontario, dont les recommandations ont été mises en application.

ANNA CHENG, coordinatrice administrative, s'est jointe au Secrétariat après avoir été adjointe administrative de la sous-ministre adjointe de la Division de l'éducation postsecondaire du ministère de la Formation, des Collèges et des Universités. Anna s'est joint aux services gouvernementaux en 1992 et a travaillé au Conseil ontarien des affaires universitaires, au Comité consultatif sur l'orientation future de l'éducation postsecondaire. Ses responsabilités principales se situent dans les domaines administratifs et financiers. Avant d'occuper ces fonctions, Anna était adjointe à la coordination de projets à la division internationale de l'Association des collèges communautaires du Canada.

ANN DEAN, M.A., conseillère principale en matière de politiques, s'est jointe au Secrétariat après avoir été détachée du Humber College of Applied Arts and Technology, où elle avait travaillé près de 18 ans. Pendant les 14 dernières années, elle a œuvré à la College Planning and Development Unit, où elle avait à charge la gestion des projets liés à l'élaboration d'un grand nombre de nouveaux programmes collégiaux et d'initiatives institutionnelles, et répondre aux besoins des clients des secteurs public et privé, à l'échelle locale, nationale et internationale, en matière de formation et de création des ressources humaines. Elle a obtenu une maîtrise à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario en 1983.

SUZANNE GORDON, D.Jur., conseillère principale en matière de politiques, a obtenu son diplôme de doctorat en jurisprudence à l'Osgoode Hall Law School de l'Université York. Auparavant, elle a terminé des études supérieures en droit international et européen à l'Université Montpellier (France). Elle a enseigné à la fois à la Schulich School of Business et à l'Osgoode Hall Law School et a publié un cahier d'exercices pour aider le développement des compétences de recherche juridique et d'analyse. À l'Université York, elle a également travaillé comme coordinatrice du Canadian Centre for German and European Studies.

VIRGINIA HATCHETTE, Ph.D., conseillère principale en matière de politiques, a obtenu un diplôme de doctorat en psychologie à l'Université York en 2000. Dernièrement, elle était analyste de recherche et coordinatrice des communications pour la faculté des études de deuxième cycle de l'Université York, où elle étudiait la qualité de l'éducation de deuxième cycle. Avant d'accepter son poste de l'Université York, elle était professeure adjointe de psychologie à la St. Mary's University de Halifax, en Nouvelle-Écosse.

TERRY MIOSI, Ph.D., conseiller principal en matière de politiques, s'est joint au Secrétariat après avoir été pendant 14 ans directeur et surintendant adjoint de l'Unité des écoles privées de formation professionnelle du ministère de la Formation, des Collèges et des Universités. Il a obtenu en 1976 son diplôme de doctorat en études du Proche-Orient ancien à l'Université de Toronto, après quoi il a enseigné aux départements d'études religieuses et d'études du Proche-Orient ancien de l'Université de Toronto et a été directeur des programmes d'études générales et professionnelles de la School of Continuing Studies de la l'Université de Toronto. Immédiatement avant son arrivée au ministère, Il partageait son temps entre son poste de directeur du Shaw College de Toronto et son travail administratif et sur le terrain en Égypte avec la Société pour l'étude des antiquités égyptiennes et le Projet du temple d'Akhénaton.



COMMISSION D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

9e étage, édifice Mowat

900, rue Bay

Toronto, ON M7A 1L2

Tél. : (416) 325-1685

Télec. : (416) 325-1711

<http://peqab.edu.gov.on.ca>